

RINOL PA-T702

REVÊTEMENT TRANSPARENT À DURCISSEMENT RAPIDE

RINOL

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL PA-T702 est un revêtement et liant à 2 composants, sans solvant, incolore, à faible viscosité, à durcissement rapide, prêt à l'emploi, à base de résine polyaspartique de haute qualité résistante aux UV.

RINOL PA-T702 est utilisé pour produire des couches de scellement final dures, non poreuses et sans joints. Il peut également être utilisé comme liant pour la réalisation de revêtements en quartz coloré et de mortiers de réparation rapide. Les domaines d'application typiques comprennent les supermarchés, les brasseries et les halls de production soumis à un trafic intense, ainsi que les cuisines industrielles, les abattoirs et les zones humides de l'industrie alimentaire.

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit présenter une capacité portante suffisante (résistance à la compression min. 25 N/mm²). La résistance à l'arrachement doit être d'au moins 1,5 N/mm². La compatibilité avec les revêtements existants doit être vérifiée par l'utilisateur. Des problèmes d'adhérence peuvent survenir sur des surfaces denses ou dures si le support n'est pas préparé en conséquence. Dans de tels cas, nous recommandons une application sur une zone d'essai.

Le support doit également être exempt de contaminants huileux, gras ou contenant des agents de démoulage, de particules non adhérentes et de substances similaires. En principe, il convient de vérifier si le support est à pores ouverts, poreux ou présente une absorption similaire, car cela peut entraîner la formation de bulles et de pores dans le revêtement. Cela doit être vérifié par l'utilisateur et corrigé si nécessaire.

Pendant l'application, il faut veiller à ce que les outils et le matériau de revêtement soient parfaitement propres.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou toute autre substance perturbant la réaction n'entre en contact avec RINOL PA-T702 avant et pendant la phase de durcissement.

Application

Le produit est fourni en quantités prédosées dans des emballages à 2 composants. Avant la mise en œuvre, le matériau doit être amené au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être agité pendant au moins 1 à 2 minutes. Verser ensuite la totalité du contenu du composant B dans le composant A et mélanger les deux composants de manière homogène pendant au moins 1 à 2 minutes à l'aide d'un agitateur mécanique. L'emprisonnement d'air pendant le mélange doit être évité. Le matériau doit ensuite être transvasé dans un récipient propre et brièvement agité à nouveau.

Mortier à base de résine polyaspartique

Le rapport de mélange liant/charge peut varier entre 1:5 et 1:9, selon la température et la charge. Le mortier à base de résine polyaspartique est appliqué de la manière habituelle sur le primaire époxy ou polyaspartique RINOL saupoudré de sable de quartz RINOL QS20 ou QS15 (approx. 1,000 g/m²), puis étalé et lissé.



Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Taille de l'emballage (emballage à 2 composants)	Emballage de 25 kg
2	Couleur	incolore
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 5-20°C, dans tous les cas (également pendant le transport) à l'abri du gel, protéger du rayonnement direct du soleil

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité du liant (20°C)	environ 1.10 g/cm ³
2	Temps de mise en œuvre (20°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et du local	5-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, y compris pendant l'installation et le durcissement)
4	Consommation de matériau / cycle de travail Scellement Mortier / mm / épaisseur de couche	env. 200-600 g/m ² rapport approx. 1 part de résine : 5 - 9 parts de charge
5	Remise en circulation piétonne (20°C)	après env. 4 heures
6	Recouvrement ultérieur (20°C)	après env. 4-6 heures
7	Hum. rel. relative	< 70% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques

Matériau durci

1	Résistance à l'arrachement (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
2	Capacité portante complète mécanique (20°C) chimique (20°C)	après 7 jours après 28 jours
3	Résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109)	> 25 N/mm ²

Scellement final :

RINOL PA-T702 est réparti par portions à l'aide d'une spatule ou d'une raclette en caoutchouc, puis immédiatement passé au rouleau à poils courts.

Retouche

En cas de retouche dans les 6 heures suivant la pose, un ponçage supplémentaire n'est pas nécessaire. Toute retouche ultérieure n'est possible

qu'après un ponçage soigneux et une aspiration des poussières de ponçage.

Entretien

Afin de préserver durablement les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique, un entretien régulier est recommandé. Veuillez vous référer aux instructions d'entretien RINOL.

Mesures de protection

Pour les informations relatives à la manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur ainsi que les directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité doivent être portés pendant la mise en œuvre.

Le contact de la peau avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques relatives aux produits et systèmes de la Société ont été établies avec le plus grand soin. Toutefois, toute recommandation ou suggestion formulée quant à l'utilisation de ces produits est donnée sans garantie, les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappant au contrôle de la Société. Il appartient au client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées au produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent différer selon les langues/pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

Les surfaces soumises à des sollicitations chimiques et mécaniques sont sujettes à l'usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités de consommation, le temps de mise en œuvre, le délai de remise en circulation piétonne et l'obtention de la capacité portante dépendent de la température et des conditions du chantier.

La fiche technique n'exonère pas l'utilisateur d'effectuer, si nécessaire, ses propres essais d'application dans la limite de ses possibilités. Veuillez vous référer au Guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les possibilités de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

Note importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

Les réactions chimiques sont généralement ralenties à basse température. Cela prolonge les délais de recouvrement et de remise en circulation piétonne. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation

de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques se déroulent plus rapidement, réduisant ainsi les délais de recouvrement et de remise en circulation piétonne.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. Pendant l'application, il faut veiller à ce qu'aucune goutte de sueur ou d'eau n'entre en contact avec la surface du revêtement frais, car cela peut provoquer un moussage. En outre, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant env. 24 heures (à 20°C) après l'application.

S'il existe un temps d'attente supérieur à 24 heures entre les différentes étapes de travail, ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une période plus longue, l'ancienne surface doit être soigneusement nettoyée, poncée et aspirée.

Les applications non expressément mentionnées dans cette fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après consultation du service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l. et confirmation écrite de celui-ci.

Le système doit toujours être protégé contre l'humidité provenant de l'arrière et la pression de l'eau, même en cours d'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail divergentes, aucune garantie de résultat ni aucune responsabilité ne peuvent être assumées par RCR Flooring Products, pour quelque motif et/ou relation juridique que ce soit. En outre, les dernières conditions générales de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent ; elles peuvent être demandées auprès de nous ou consultées et imprimées sur www.rinol.com. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 « Mortiers de chape, matériaux de chape et chapes - Propriétés et exigences » (janv. 2003) spécifie les exigences applicables aux mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols intérieurs.

Les revêtements et couches de scellement en résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme ci-dessus doivent porter le marquage CE.



RCR Flooring Products Italia S.r.l.
Via V. Chiarugi 76/U
I-45100 Rovigo

05¹
EN 13813 SR-B1,5-IR4

1119-CPR-0833
09
EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon les fiches techniques)

Réaction au feu :	B _{FL} -S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance d'adhérence à la traction :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée

Marquage CE : 1504-2

Les sols exposés à des charges mécaniques et les produits associés -2) NPD = performance non déterminée ; doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour béton » spécifie les exigences applicables aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », imprégnation et revêtement. La fiche technique correspondante peut être fournie sur demande.

Directive européenne 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par la directive européenne 2004/42 (catégorie de produit IIA/ j type sh) à l'état prêt à l'emploi est de 500 g/l (limite 2010). La teneur maximale du RINOL PA-T702 à l'état prêt à l'emploi est < 100 g/l de COV.

Code GIS : PU 40

De plus amples informations sur le code GIS sont disponibles en ligne sur Wingis à l'adresse <https://www.wingisonline.de>